

BIODIVERSITÉ DE LA RIVIÈRE DE LA BARRURE

Rapport d'activité



Par
Véronique Furois (OBAKIR)

Mars 2020



Équipe de réalisation

Responsable du projet

Véronique Furois, chargée de projets, technicienne en écologie, Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Rédaction du rapport et cartographie

Véronique Furois

Correction et commentaires

Manon Ouellet, chargée de projets, biologiste, OBAKIR

Collecte de données terrain

Véronique Furois

Myriam Belzile, agente de projet, géographe, OBAKIR

Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la faune du Québec.

Remerciements

La réalisation de ce projet a été possible grâce à notre principal partenaire financier qu'est la Fondation de la faune du Québec. La participation du Groupe Pousse-Vert, services-conseils spécialisés en agroenvironnement, fut très appréciée; que ce soit pour l'échange d'informations ou la rencontre des propriétaires agricoles. L'information fournie par la MRC de Rivière-du-Loup a facilité le travail.

Table des matières

Équipe de réalisation.....	ii
Remerciements.....	ii
Table des matières.....	iii
Mise en contexte	5
Portrait.....	6
Figure 1. Localisation du bassin versant de la rivière de la Barrure.	6
Figure 2. Utilisation du territoire du bassin versant de la rivière de la Barrure.....	7
Photo 1. Exemple d'anciennes digues de roches, peut-être vouées à disparaître.....	8
Méthodologie	8
Acquisition de connaissance.....	8
Suivi de la qualité de l'eau.....	9
Aménagements fauniques et conservation volontaire	9
Résultats	9
Indicateurs de performance selon la demande.....	9
Caractérisation de la rivière de la Barrure.....	10
Figure 3. Indice de qualité de la bande riveraine sur une largeur de 3 et 10 mètres.....	10
Figure 4. Respect ou non du 3 m réglementaire de bande riveraine en milieu agricole.	11
Qualité de l'eau.....	12
Figure 5. Comparaison des résultats d'échantillonnage de 2014 et 2019 pour certains paramètres analysés par le MELCC.	12
Sensibilisation.....	13
Aménagement faunique.....	13
Projet collectif du Groupe Pousse-Vert.....	14
Entretien par la MRC	15
Conclusion	15
Annexe 1.....	17
Lettre envoyée aux propriétaires	17

Annexe 2	18
Feuillet de terrain	18
Annexe 3	19
Consentement à l'exécution de travaux d'aménagement faunique sur terre privée	19
Annexe 4	20
Entente de conservation volontaire.....	20
Annexe 5	21
Exemple de brochure.....	21

Mise en contexte

La qualité de l'eau a été l'élément déclencheur au projet. La rivière de la Barrure fut ciblée dans le Plan d'action de l'approche régionale (PAAR) 2018-2020 au Bas-Saint-Laurent du MAPAQ¹ dans le volet des problèmes agroenvironnementaux prioritaires de la région en ce qui a trait à la qualité de l'eau en milieu agricole. Dans les PAAR, les projets sont décidés d'avance. Celui de la rivière de la Barrure est donc « Réduire l'érosion des terres agricoles pour protéger la qualité de l'eau ». Le problème d'érosion amène une accumulation de sédiments au cours d'eau qui fait l'objet de nettoyage récurrent par la MRC de Rivière-du-Loup. Le Groupe Pousse-Vert, club-conseils en agroenvironnement, a donc entamé une approche collective afin de travailler avec les agriculteurs pour améliorer les pratiques culturales. Le projet de biodiversité était complémentaire à leur démarche et s'est réalisé de concert avec le Groupe Pousse-Vert, la MRC de Rivière-du-Loup et les producteurs.

Les impacts de l'agriculture moderne ne se font pas sentir que sur la qualité de l'eau, mais sur la biodiversité en générale. On observe un déclin d'environ 61 % de la faune aviaire champêtre dans, les dernières années, occasionné par les pratiques agricoles modernes (Lamoureux et Dion, 2014²). Sans compter la forte baisse du nombre d'abeilles et d'autres pollinisateurs en grande partie à cause de pratiques agricoles intensives, de la monoculture, du recours excessif aux produits chimiques agricoles et aux températures en hausse associées au changement climatique (FAO, 2019³). En plus de la baisse radicale de la population de chauve-souris due au syndrome du museau blanc. Toutes ces pertes ont des impacts directs sur l'agriculture. Les pollinisateurs affectent les rendements agricoles et par le fait même, la nutrition. Quant aux oiseaux et chauves-souris, ils sont des insecticides naturels très efficaces; leur déclin a un impact économique pour les agriculteurs.

Le présent projet visait d'abord à dresser le portrait de ce bassin versant pour ainsi émettre des recommandations. Le but ultime est de faire des gains pour la biodiversité. Pour ce faire, la rencontre des propriétaires pour les sensibiliser sur la problématique de la conservation de la biodiversité était nécessaire.

¹ MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

² LAMOUREUX, S. et C. DION. 2014. *Stratégies de protection des oiseaux champêtres en région dominée par une agriculture intensive – plan d'action*. Regroupement QuébecOiseaux. 128 pages.

³ FAO. 2019. *Le déclin des populations d'abeilles menace la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1194959/icode/> consulté le 24 février 2020.

Portrait

D'une superficie d'environ 24,4 km², le bassin versant de la rivière de la Barrure est un sous-bassin de la rivière Verte (figure 1). L'utilisation du sol de ce bassin versant est majoritairement agricole (figure 2), soit 75 %, ce qui fait de lui le bassin versant le plus agricole de la MRC de Rivière-du-Loup. Les problèmes environnementaux liés à l'agriculture y sont, en conséquence, plus répandus qu'ailleurs, dont l'eau chargée en contaminants (sédiments, fertilisants et pesticides). L'apport excessif en sédiments occasionne des travaux d'entretien fréquent de ce cours d'eau par la MRC de Rivière-du-Loup. L'accumulation de sédiments entraîne une réduction des débits et ainsi l'accumulation de débris peut causer des embâcles et inondations; de plus la présence de ponceaux inadéquats ou abîmés contribue à causer des obstructions à l'écoulement de l'eau.

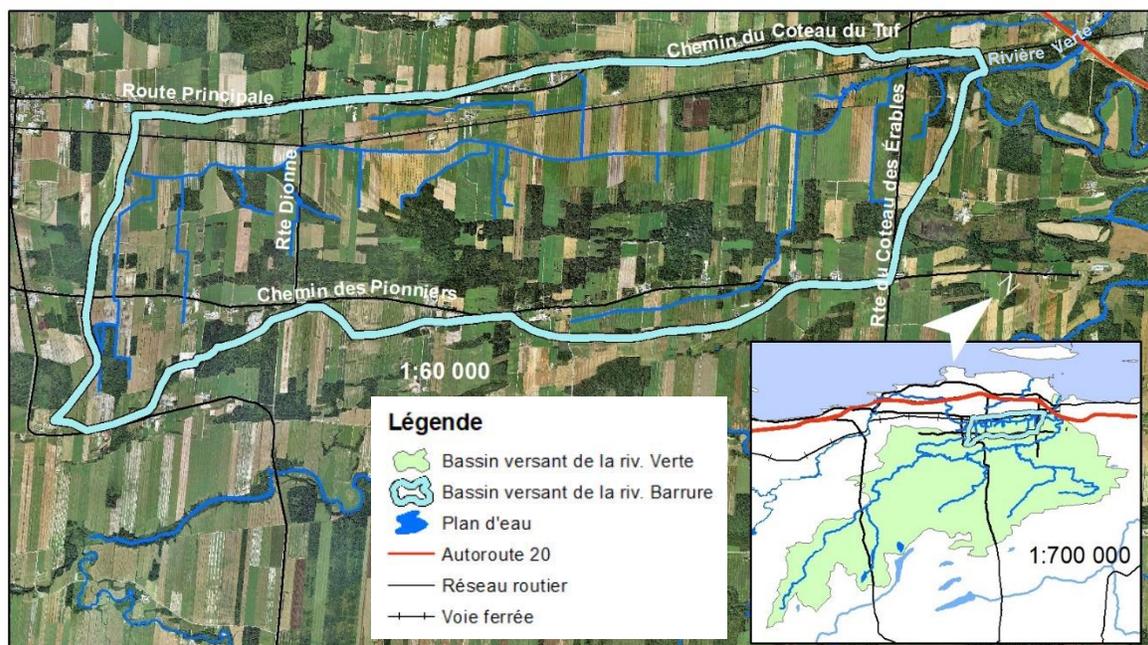


Figure 1. Localisation du bassin versant de la rivière de la Barrure.

Dans le bassin versant de la rivière de la Barrure, les boisés de ferme occupent environ 4,5 km² soit moins de 20 % de l'utilisation du territoire (figure 2). Beaucoup d'entre eux disparaissent pour laisser place à la culture. Ces boisés résiduels en milieu agricole sont des habitats importants pour plusieurs espèces fauniques et floristiques. D'où l'importance de conserver ceux encore présents.

Dans le secteur aval de la rivière de la Barrure, on retrouve de belles bandes boisées due à la présence de zones inondables, donc non propice à la culture. Ces zones font toutefois l'objet d'une pression agricole puisque certains propriétaires ont recours

au remblai afin d'augmenter leur superficie de culture au détriment de ces habitats sensibles.

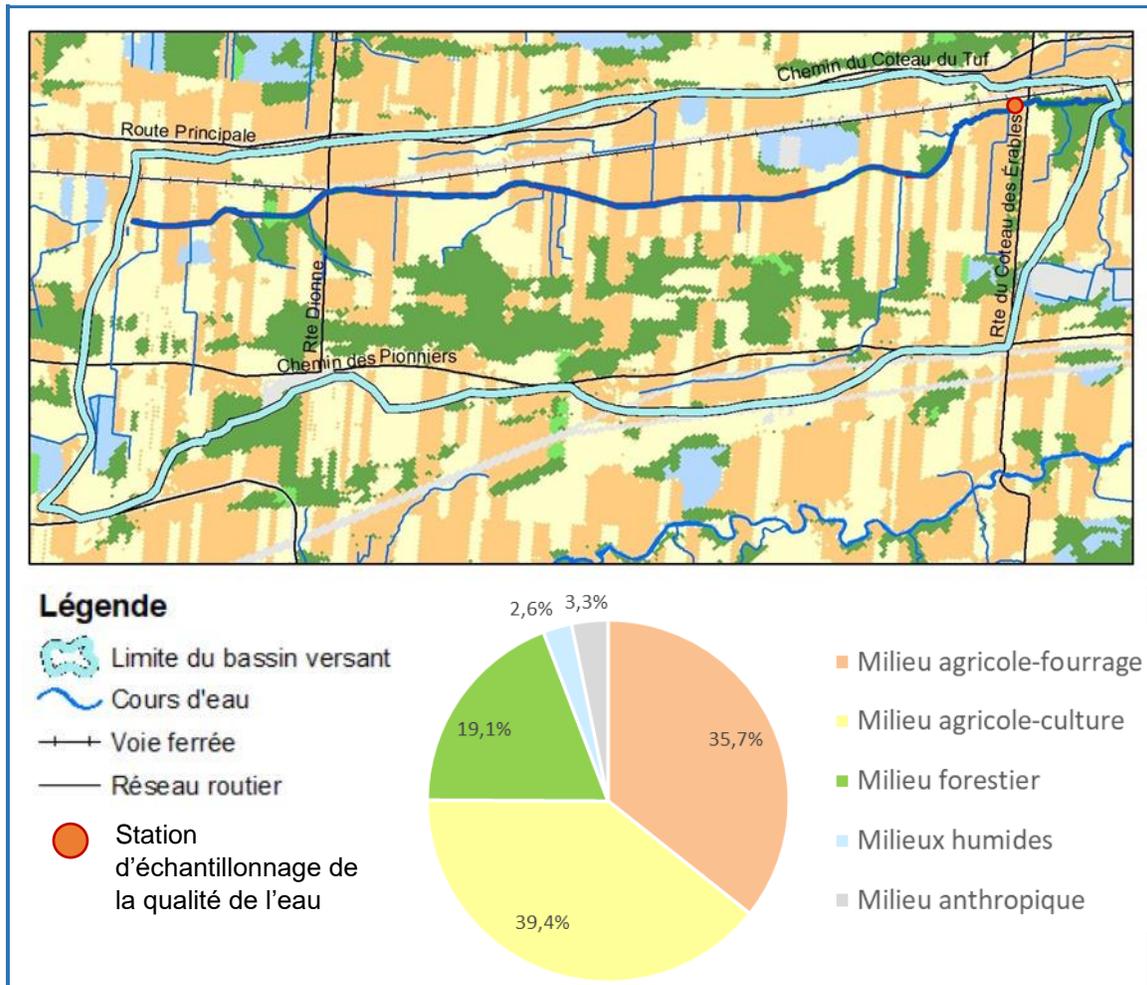


Figure 2. Utilisation du territoire du bassin versant de la rivière de la Barrure.

De plus, dans plusieurs champs, on retrouve d'anciennes digues de roches (photo 1) qui avec le temps, ont été colonisées par la végétation. Certaines de ces digues logent des arbres matures; ces îlots boisés composés des trois strates de végétation sont des joyaux pour la faune. Malheureusement, tout comme les boisés résiduels, beaucoup de propriétaires s'en départissent, protestant que les digues prennent trop de superficies dans les champs.



Photo 1. Exemple d'anciennes digues de roches, peut-être vouées à disparaître.

Méthodologie

Acquisition de connaissance

La caractérisation sur le terrain a été réalisée les 3, 17 et 25 septembre et le 9 octobre 2019. Une lettre (annexe 1) avait été envoyée préalablement à l'ensemble des producteurs agricoles ayant des terres qui bordent la rivière de la Barrure afin de les informer de la démarche. La rivière a été parcourue à pied, à partir de la route du Coteau des Érables jusqu'à sa tête (figures 1 et 2). Les données récoltées comprenaient la composition de la bande riveraine, la présence de signes d'érosion ainsi que toutes informations pertinentes afin d'avoir un portrait plus juste de la rivière (infrastructure, habitat propice à la faune, etc.). Toutes ces données étaient inscrites sur des feuillets de terrain (annexe 2) complétés pour chaque tronçon homogène de bandes riveraines. Des coordonnées géographiques prises au GPS ont permis de reporter dans un système géomatique les limites des tronçons et les principales observations (voir section résultats).

Suivi de la qualité de l'eau

Le suivi de la qualité de l'eau a été réalisé via le Réseau-rivières du MELCC⁴. Les paramètres bactériologiques et physico-chimiques de l'eau étaient analysés suivant le calendrier d'échantillonnage du MELCC, soit tous les premiers mardis de chaque mois de mai à octobre. L'échantillon était prélevé à la jonction de la route du Coteau des Érables (figure 2).

Aménagements fauniques et conservation volontaire

L'installation des infrastructures (nichoirs et dortoirs) n'a pas été faite avant le 31 mars 2020 puisque les conditions ne s'y prêtaient pas. Les consentements à l'exécution de travaux d'aménagement faunique sur terre privée (annexe 3) ont été signés par certains des propriétaires désirant participer, d'autres s'ajouteront ultérieurement⁵. Les nichoirs et dortoirs ont été commandés auprès de Rabot D Bois⁶. Selon l'emplacement et le terrain, il a été convenu avec les propriétaires que les infrastructures seront installées sur des arbres présents ou sur des poteaux plantés. Il est prévu de procéder au printemps, lorsque le sol aura dégelé et que les propriétaires auront accès à leurs champs.

De plus, les rencontres avec les propriétaires ont permis de les sensibiliser à l'importance des boisés de ferme, des anciennes digues arborées, de la présence d'arbres isolés ou non, de chicots et de haies brise-vent. C'est pourquoi la signature d'entente de conservation volontaire leur était proposée (annexe 4); il s'en ajoutera lorsque les visites reprendront.

Résultats

Indicateurs de performance selon la demande

Nombre de kilomètres caractérisés : 20,5 km

Nombre de tronçons homogènes caractérisés : 57 tronçons sur la rive gauche et 48 tronçons sur la rive droite

Nombre de cahiers du propriétaire réalisé : 20

Nombre de propriétaires agricoles rencontré : tous les propriétaires ont été joints par téléphone, 6 ont été rencontrés jusqu'à maintenant, les autres le seront dès que ce sera possible et sinon, les brochures leur seront postées.

⁴ MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

⁵ Compte tenu de la situation actuelle (Coronavirus), les visites des propriétaires ont dû être interrompues; elles se poursuivront dès que ce sera possible.

⁶ Rabot D Bois : <https://www.rabotdbois.com/>

Nombre de propriétaires agricoles s'engageant dans la réalisation d'aménagement : jusqu'à maintenant 3 propriétaires ont signé le consentement à l'exécution d'aménagement, d'autres avaient démontré un intérêt, mais n'ont pas encore été rencontrés; 4 ont signé une entente de conservation volontaire d'habitat propice pour la faune. (Voir aussi la section projet collectif Groupe pousse-vert.)

Nombre de recommandations et/ou aménagements réalisés : Jusqu'à maintenant, 4 recommandations (conservation) et 3 aménagements sont officiels, mais il va s'en ajouter. (Voir aussi la section projet collectif Groupe pousse-vert.)

Caractérisation de la rivière de la Barrure

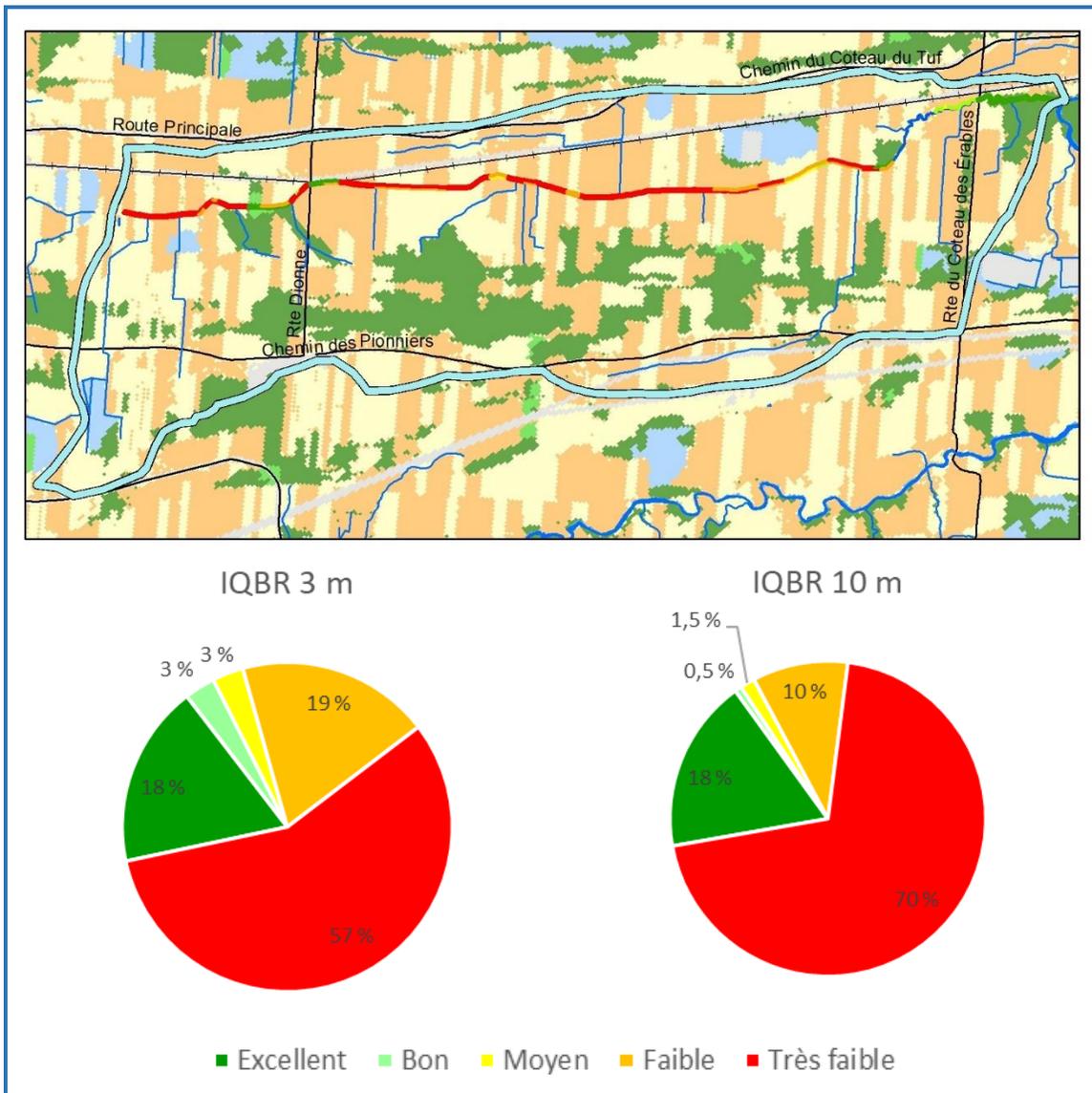


Figure 3. Indice de qualité de la bande riveraine sur une largeur de 3 et 10 mètres.

La bande riveraine, la mal-aimée de bien des propriétaires riverains, est toutefois essentielle et bénéfique. Comme le démontrent les graphiques de la figure 3, que ce soit sur 3 m ou 10 m, l'indice de qualité de la bande riveraine est faible ou très faible. Comme son nom le dit, cet indice évalue la qualité de la bande riveraine en prenant en compte sa composition. Bien qu'un propriétaire agricole conserve une bande riveraine de 3 m, si elle est composée que d'herbacées avec quelques arbustes, elle ne sera pas qualifiée de bonne ou excellente puisqu'elle ne contiendra pas d'arbres. C'est pourquoi la figure 4 illustre le pourcentage de bande riveraine qui respecte la réglementation. On constate que seulement 34 % des bandes riveraines ont aux moins 3 m de largeur; 59 % ont 1 m et moins.

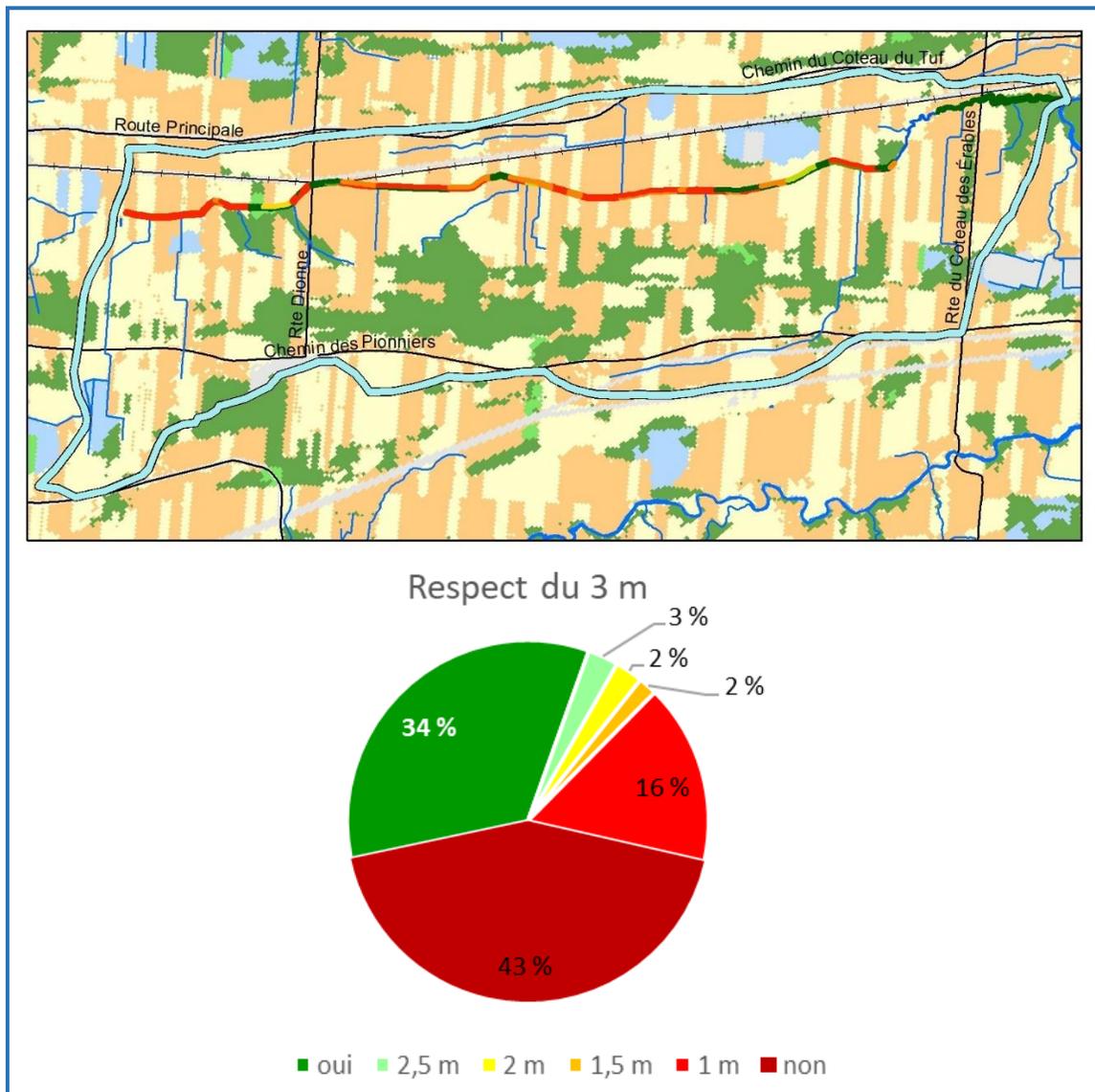


Figure 4. Respect ou non du 3 m règlementaire de bande riveraine en milieu agricole.

La réglementation ne tient pas compte de la largeur du cours d'eau. Que ce soit un petit cours d'eau intermittent en tête de bassin ou une grosse rivière, la réglementation sur la largeur de la bande riveraine est la même.

Lors des rencontres avec les propriétaires, différentes raisons ont été émises concernant le non-respect de la réglementation de la bande riveraine : la mauvaise habitude, ne pas vouloir perdre de la superficie de culture, les anciennes pratiques pratiqués par les parents, le manque de temps à réaliser des plantations, etc. Beaucoup de propriétaires étaient d'accord sur les bienfaits de la bande riveraine, mais comme le démontre la figure 4, la largeur de 3 mètres n'est pas souvent respectée. Toutefois, certains commencent à garder une petite distance du cours d'eau, passant de « pas de bande riveraine du tout » à 1 ou 2 mètres et pour eux, c'est un gros changement.

Qualité de l'eau

Comme il a été mentionné plus haut, la qualité de l'eau a été l'élément déclencheur au projet. En 2014, l'eau de la rivière a été échantillonnée, une fois par mois, de mai à octobre; la qualité de l'eau était qualifiée de douteuse. L'été dernier (2019), d'autres analyses de l'eau ont été réalisées. Ci-dessous se trouve la comparaison des résultats pour différents paramètres analysés :

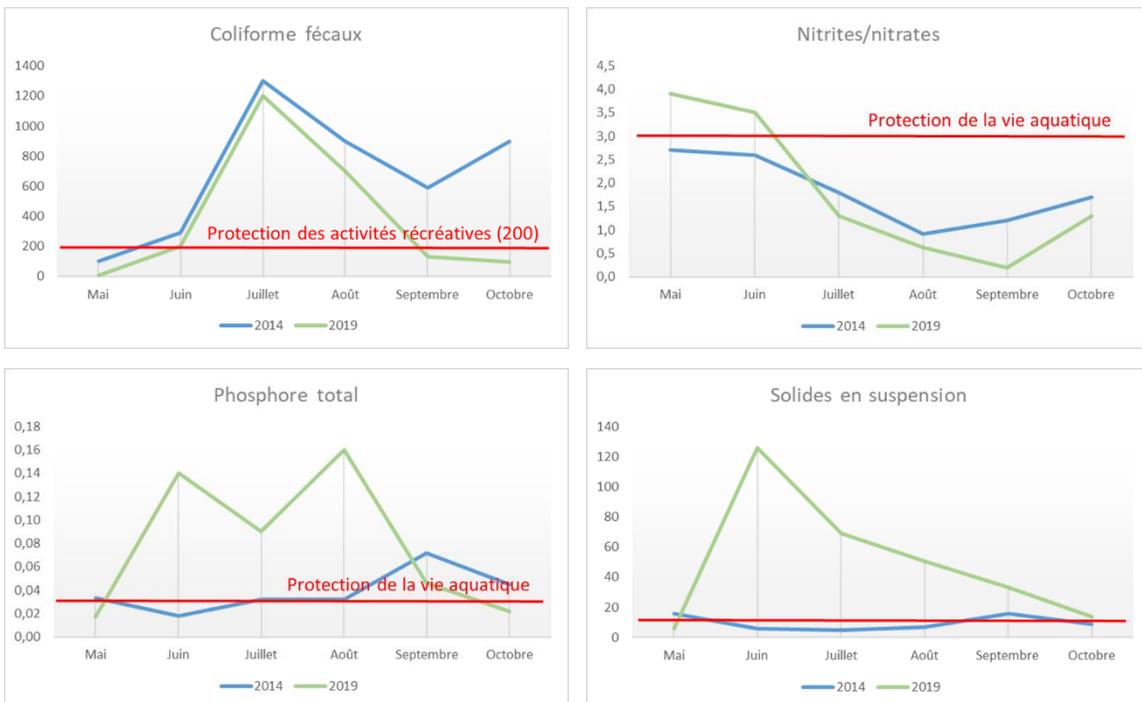


Figure 5. Comparaison des résultats d'échantillonnage de 2014 et 2019 pour certains paramètres analysés par le MELCC.

Bien qu'il y ait une faible baisse dans les résultats pour les coliformes fécaux, la tendance se maintient. Pour les 2 années d'échantillonnage, on observe une hausse pour les mois de juillet et d'août, qui peut être due aux activités agricoles combinées au débit d'étiage qui fait que les contaminants sont plus concentrés.

Pour ce qui est des nitrites/nitrates, la tendance des résultats se maintient. En 2019, il y avait des dépassements de la norme pour les mois de mai et juin.

Les résultats démontrent qu'il y avait plus de phosphore total en 2019 qu'en 2014. Au mois d'août, la concentration de ce paramètre dépasse de plus de 5 fois la norme permise. Les mois de juin à septembre inclusivement dépassent la norme de 0,03 mg/l.

Pour ce qui est des solides en suspension, les résultats démontrent aussi une augmentation de concentration pour 2019. Les mois de juin et juillet sont les pires. Toutefois, ces mois concordent avec le nettoyage du cours d'eau réalisé par la MRC de Rivière-du-Loup. Les résultats démontrent bien que l'action de « nettoyer » ou draguer un cours d'eau a des impacts négatifs sur la faune aquatique.

Sensibilisation

Le 26 novembre, une avant-midi informative pour les propriétaires du bassin versant de la rivière de la Barrure était organisée par le Groupe Pousse-Vert, à St-Arsène. OBAKIR était invité à y faire une présentation pour parler du projet *Biodiversité de la rivière de la Barrure*. Il a d'abord été question de la qualité de l'eau qui a été l'élément déclencheur au projet; le Groupe Pousse-Vert avait demandé de mentionner les conséquences des mauvaises pratiques sur la qualité de l'eau. Ensuite, l'impact de l'agriculture sur la faune champêtre et les services rendus par la biodiversité en milieu agricole. La présentation se terminait par des remarques, bons coups et moins bons, observées lors de la caractérisation. Ainsi que la possibilité d'installer des nichoirs et autres structures pour favoriser la faune!

Suite à la caractérisation terrain, une brochure a été réalisée pour chacun des propriétaires (annexe 5). Elle comprend de l'information générale sur la biodiversité et la page centrale est une carte illustrant la propriété avec remarques et recommandations. Ces brochures ont été remises, en partie, en main propre afin de bien pouvoir expliquer l'information, mais surtout créer un contact avec les propriétaires. C'est lors de ces rencontres qu'ils ont pu réserver des nichoirs et signer des ententes de conservation. Les visites se poursuivront dès que ce sera possible.

Aménagement faunique

Suite aux rencontres avec les propriétaires agricoles, des nichoirs à hirondelle et crécerelle et des dortoirs à chauve-souris seront installés. Au total, 30 nichoirs pour

hirondelles, 6 nichoirs à crécerelle et 3 dortoirs à chauve-souris seront installés chez les propriétaires qui le désirent.

De plus, lorsqu'il y avait la présence de boisés ou d'îlots boisés dans un champ, de haies brise-vent ou d'arbustes dans les pointes de champs, habitats bénéfiques pour la faune, la signature d'une entente de conservation de ces habitats était proposée aux propriétaires. Bien que ces ententes n'aient aucune valeur légale, elles permettent de sensibiliser les propriétaires sur l'importance de conserver des habitats pour la faune et de valoriser les bons coups! Jusqu'à maintenant, 4 ententes ont été signées (annexe 4).

Projet collectif du Groupe Pousse-Vert

Comme il a été mentionné précédemment, la rivière de la Barrure fut ciblée dans le Plan d'action de l'approche régionale (PAAR) 2018-2023 au Bas-Saint-Laurent du MAPAQ dans le volet des problèmes agroenvironnementaux prioritaires de la région en ce qui a trait à la qualité de l'eau en milieu agricole. Le Groupe Pousse-Vert, club-conseils multidisciplinaire en agroenvironnement, a donc entamé une approche collective afin de travailler avec les agriculteurs pour améliorer les pratiques culturales dans le but que les travaux d'entretien de la MRC perdurent dans le temps. Leur projet « Réduire l'érosion des terres agricoles pour protéger la qualité de l'eau » d'une durée de trois ans, a débuté en 2019. Les conseillères du Groupe Pousse-Vert ont déjà rencontré une partie des producteurs du bassin versant afin que des aménagements se fassent dès l'été 2020. Chacun des propriétaires sera rencontré et épaulé; des solutions adaptées à leur entreprise leur seront proposées :

- aménagement de bandes riveraines;
- amélioration des pratiques culturales (labour de printemps, engrais verts, travail minimum du sol, culture intercalaire, culture de couverture, etc.);
- aménagement d'ouvrage de conservation des sols (drains, avaloirs, tranchées filtrantes, voie d'eau engazonnée, descente encochée, etc.);
- aménagement de haies brise-vent.

Jusqu'à maintenant, il y a déjà la confirmation qu'il y aura 1 915 m de haies brise-vent d'implantées ainsi que 2 088 m de bandes riveraines élargies. Selon les propriétaires visités, les mesures utilisées pour améliorer les pratiques agroenvironnementales qui ont le plus d'intéressés sont en ordre d'importance :

- Contrôle de l'érosion
- Contrôle de l'eau de surface
- Engrais verts
- Semis-direct ou travail réduit
- Bande riveraine élargie
- Bande riveraine minimale
- Haie brise-vent
- Pancartes (délimiter la bande riveraine)

Le projet collectif du Groupe Pousse-Vert n'est qu'à ses débuts, il est prévu de poursuivre les rencontres dès le printemps 2020.

Entretien par la MRC

Le nettoyage de la rivière de la Barrure était souhaité par plusieurs producteurs depuis un certain temps. L'accumulation de sédiments nuisait au bon écoulement de l'eau et créait à certains moments des débordements dans les terres agricoles. À l'automne 2018, la MRC de Rivière-du-Loup a donc rencontré les producteurs afin de planifier les travaux prévus au printemps/été 2019. Au total, c'est 4 985 m de dragage qui a été réalisés dans 3 sections de la rivière. Il est maintenant impératif que les changements de pratique soient inculqués dans les habitudes des propriétaires riverains afin de pérenniser les travaux.

Conclusion

Il reste beaucoup de travail de sensibilisation quant au respect de la réglementation de la bande riveraine.

Plusieurs propriétaires semblent avoir une ouverture aux changements, mais dans la pratique, de toutes les tâches qu'ils ont à penser, planifier et réaliser; le changement pour de bonnes pratiques environnementales ne semble pas être une priorité.

Aussi, le remblai des zones inondables, l'élimination des digues de roches boisées ainsi que la coupe de boisé de ferme dans le but d'augmenter la superficie de culture sont tous de grosses pertes d'habitats pour la biodiversité.

Le nettoyage du cours d'eau devrait être une pratique d'urgence uniquement. Lors des travaux, les habitats sont perturbés ou détruits, affectant ainsi les espèces fauniques présentes de même que les espèces floristiques aquatiques et terrestres. De plus, comme le démontrent les résultats de la qualité de l'eau, lors des travaux, il y a relargage de matière en suspension dans la colonne d'eau. En plus de la mise à

nu du sol qui augmente la charge de sédiments dans l'eau, colmatant le substrat et transportant plusieurs nutriments et polluants.

L'échantillonnage de l'eau devrait être refait dans quelques années afin d'évaluer si les changements et les aménagements ont un effet positif sur la qualité de l'eau.

Les aménagements installés seront visités dans les prochaines années afin de valider s'ils sont utilisés.

Le Groupe Pousse-Vert devra épauler ses clients sur plusieurs années afin que les nouvelles pratiques deviennent des habitudes!

Concilier les activités agricoles et la biodiversité n'est pas une tâche facile. Par la sensibilisation, par des projets collectifs, par des démonstrations, le but est de faire réaliser au propriétaire qu'ils sont gagnant en protégeant et en concevant la biodiversité. Après tout, on protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît; il faut poursuivre la sensibilisation!

Annexe 1

Lettre envoyée aux propriétaires



Saint-Pascal, le 31 juillet 2019

**Monsieur
Madame,**

L'organisme de bassin versant de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) travaille avec plusieurs partenaires de son territoire afin, entre autres, de veiller à la pérennité de la ressource eau. Ayant un grand territoire, l'acquisition de connaissance est toujours nécessaire.

Des échantillonnages de la qualité de l'eau de la rivière de la Barrure faits dans le passé ont décelé des problématiques d'apport de contaminants au cours d'eau. Comme vous le savez, un projet collectif mené par le Groupe Pousse-Vert est présentement en cours dans le bassin versant de la rivière de la Barrure. OBAKIR veut profiter de l'occasion de travailler avec ses partenaires, soit le club-conseils en agroenvironnement et la MRC de Rivière-du-Loup, afin de comprendre les sources des contaminants décelés. C'est le programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la Faune qui va permettre à OBAKIR de faire un travail complémentaire.

Au cours des prochaines semaines, une équipe d'OBAKIR parcourra les berges de la rivière de la Barrure en vue de recueillir des informations sur l'état de celles-ci. Cette cueillette d'informations permettra la rédaction de cahier du propriétaire personnalisé. Ces derniers seront remis en main propre à chacun des propriétaires afin de pouvoir partager adéquatement l'information. Si vous avez des questions ou désirez de plus amples informations sur le projet, vous pouvez contacter la chargée de projets aux coordonnées ci-dessous.

Concilier les activités agricoles et les services écologiques rendus par la biodiversité est autant bénéfique pour les producteurs agricoles que la collectivité !

Véronique Furois

Véronique Furois

Chargée de projets

418 492-6135 poste 104

veronique.furois@obakir.qc.ca

Annexe 2

Feuillet de terrain

RIVIÈRE DE LA BARRURE– 2019

Date _____ Heure _____ No du segment "homogène" _____

Observateur _____ Point GPS _____

Largeur à la LHE _____ Largeur en eau _____

BANDE RIVERAINE

Largeur naturelle : _____

Composition 100 %		
CATÉGORIES	3 m	10 m
Arbre		
Arbuste		
Herbacée		
Coupe forestière ou plantation*		
Socle rocheux		
Fourrage, pâturage ou pelouse*		
Culture		
Infrastructure		
Sol nu		

* Encercler lorsque plus d'un choix dans la même catégorie

Espèces végétales présentes :

Arbres _____

Arbustes _____

Herbacées _____

TALUS

Hauteur moyenne _____

Inclinaison moyenne de la pente _____

Type de sol _____

ZONE D'ÉROSION

Point GPS _____

Hauteur de la zone _____

Type de sol _____

INFRASTRUCTURE

Point GPS _____

Type d'infrastructure _____

HABITAT PROPICE À LA FAUNE

Description _____

REMARQUES

Annexe 3

Consentement à l'exécution de travaux d'aménagement faunique sur terre privée



Fondation de la faune du Québec

Consentement à l'exécution de travaux d'aménagement faunique sur terre privée

Titre du projet _____

Par la présente, je _____, m'engage à permettre la réalisation de travaux d'aménagement faunique sur ma propriété par l'organisme suivant_____. La nature de ces travaux est décrite dans la demande d'aide financière qui a été acheminée à la Fondation de la faune du Québec. Advenant l'acceptation de cette demande, je m'engage également à accepter la visite d'un représentant de la Fondation de la faune sur ma propriété jusqu'à cinq ans après la réalisation du projet mentionné plus haut afin qu'il constate l'état des aménagements réalisés.

Signé à _____, le _____.

Signature du propriétaire

Nom en lettres moulées

Numéro de téléphone _____

Adresse courriel _____

Annexe 4

Entente de conservation volontaire



ENTENTE DE CONSERVATION VOLONTAIRE

Les boisés résiduels en milieu agricole sont des habitats importants pour plusieurs espèces fauniques et floristiques.

La conservation volontaire est la possibilité, pour un propriétaire comme vous, de prendre l'initiative de la conservation et de la mise en valeur des attraits naturels qui se trouvent sur sa propriété.

Cette entente n'a aucune valeur légale, elle prend fin dès que le propriétaire le souhaite et les prochains propriétaires ne sont pas tenus de la respecter. Il s'agit simplement d'une façon de souligner la fierté accordée par le propriétaire envers son milieu.

Compte tenu de l'importance de mon milieu boisé pour la biodiversité, je, _____, m'engage moralement à conserver et protéger mon boisé de ferme.

OBAKIR appuie et encourage le propriétaire dans à cette démarche.

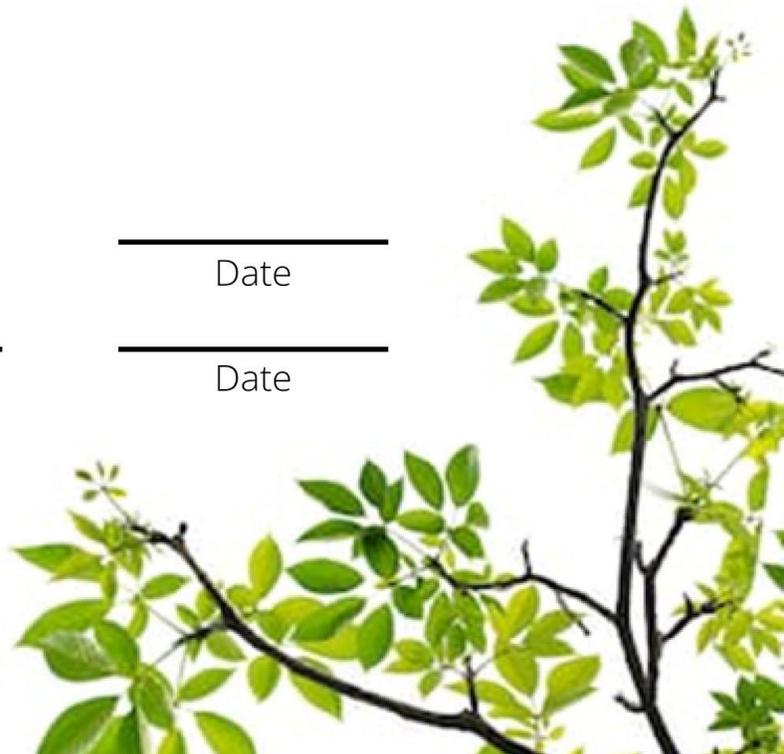
Signatures :

Propriétaire

Date

Véronique Furois, tech. OBAKIR

Date



Annexe 5

Exemple de brochure

Merci!!

EN BREF

Suggestions d'aménagement ou d'actions!

- Implantation de bande riveraine
- Installation de nichoirs, perchoirs et dortoirs
- Conservation d'arbres isolés ou morts
- Conservation des îlots boisés



Nom de ferme

Adresse

Réalisation OBAKIR 2020

Ce cahier a pu être produit grâce au financement de la Fondation de la Faune du Québec



Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec Véronique Furois au (418) 492-6135 poste 104 ou veronique.furois@obakir.qc.ca

La rivière de la Barrure

Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole

L'impact de l'agriculture sur la faune champêtre

- Diminution de 61 % de la faune aviaire.
- Les déclinis se sont accentués dans les dernières années
 - Les pratiques agricoles modernes contribuent à accentuer les déclinis observés dans les populations d'oiseaux des milieux agricoles.



Services écologiques rendus par la biodiversité en milieu agricole

- o La fertilité des sols (ex. vers de terre)
- o La pollinisation (ex. bourdon et abeille)
- o La lutte contre les ennemis des cultures (ex. insectes, oiseaux, chauves-souris).



Solution à la présence du rat musqué !!!

Les bandes riveraines boisées ou arbustives contribuent de trois façons à limiter la présence du rat musqué :

- 1) les plantes aquatiques, la nourriture préférée du rat musqué, sont moins abondantes en raison de l'ombre créée sur le cours d'eau
- 2) les racines des arbres et des arbustes rendent difficile le creusage des rives par le rat musqué pour y faire son terrier
- 3) les rives boisées ou arbustives favorisent la présence du vison, de la loutre et des oiseaux de proie, prédateurs du rat musqué.



Des petits gestes... pour de grands gains!

- ◇ Semis direct et travail réduit du sol
La densité des nids aménagés dans les champs non labourés tend à être plus élevée
- ◇ Gestion stratégique des fourrages
Hausser la hauteur de coupe entre 10 cm et 12 cm épargnera de nombreux nids et l'utilisation de barres d'effarouchement fixées à l'avant des tracteurs
- ◇ Pâturages bénéfiques et respectueux
Les pâturages et le bétail attirent de grandes quantités d'insectes et d'insectivores aériens (oiseaux, chauves-souris)

- ◇ Diversification du paysage
Implantation de haies brise-vent et de bandes riveraines; conservation d'arbres et d'arbustes dans les pointes de champ improductives ou peu accessibles à la machinerie, conservation d'arbres isolés, d'arbres moribonds, de friches, de bosquets, d'îlots boisés, etc.
Possibilité d'entente de conservation

- ◇ Implantation ou maintien de structures anthropiques bénéfiques
Nichoirs à oiseaux, dortoirs à chauve-souris, planchettes sous les nids d'hirondelle rustique peuvent résoudre le problème de fientes qui causent des désagréments.



Bassin versant de la rivière de la Barrure



Les boisés représentent moins de 20 % du territoire.

D'où l'importance des conserver!

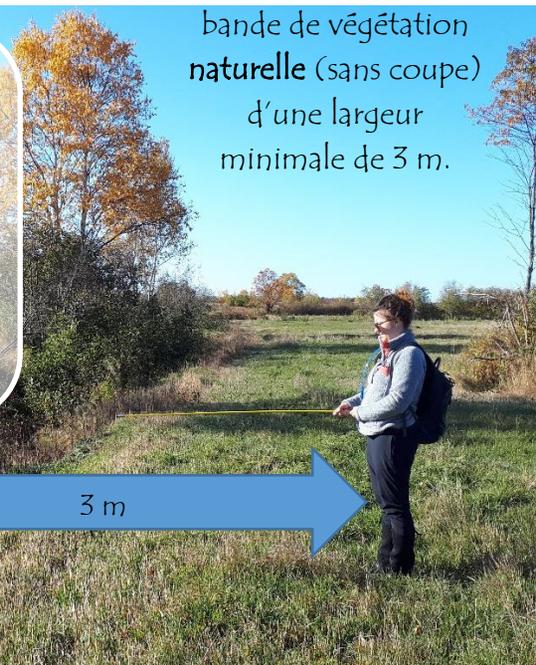
Bande riveraine, un minimum de 3 m!

En milieu agricole, il est permis de cultiver à l'intérieur de la bande riveraine de 10 à 15 m; à condition de laisser une

bande de végétation naturelle (sans coupe) d'une largeur minimale de 3 m.

Rôle de la bande riveraine :

- Barrière à la pollution (filtre et d'épuration des eaux polluées par les pesticides, les sédiments et les fertilisants)
- Préviend l'érosion
- Abrite une flore et une faune dont certaines espèces peuvent protéger les cultures.
- Régularise la température de l'eau



Mieux connaître la chauve-souris :



- Les chauves-souris jouent un rôle très important dans l'équilibre écologique
- 8 espèces au Québec (3 migratrices, 5 résidentes)
- 3 espèces en voie de disparition
- Perte de 6 millions d'individus en 10 ans

La chauve-souris;

insecticide naturel :

- ◇ Elle consomme environ 600 insectes/h/individu; soit l'équivalent de son propre poids en une nuit
- ◇ Elle consomme beaucoup de papillons et d'insectes ravageurs dont des larves qui causent des dommages, entre autres, dans les cultures de maïs
- ◇ Les chercheurs estiment que leur déclin pourrait entraîner des pertes agricoles d'environ 3,7 milliards de dollars par année, en Amérique du Nord

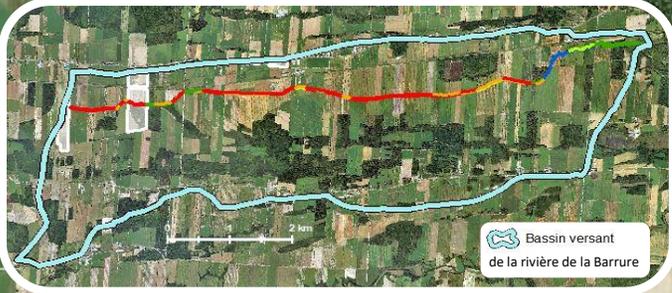


Érosion des berges

Accentuée, entre autres, par :

- Le type de sol
- La pente de la berge
- La linéarisation du cours d'eau
- L'absence de bande de végétation
- L'affaiblissement de la berge par le poids de la machinerie





Îlots boisés dans le champ.
Bel habitat pour la faune!!!
Il est fortement conseiller de les conserver!

Bravo!! Berges bien végétalisées, ce qui contribue au maintien du talus. Important de conserver cette végétation!
Mais attention à la largeur de la bande riveraine; elle doit avoir une largeur minimum de 3 m.

Présence d'un boisé de ferme!!!
Bravo! Sa présence joue un grand rôle dans le bassin versant!
Important de le conserver!



Propriété

